FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Intersleek 737 Pink Part A

Section 1. Identification

Intersleek 737 Pink Part A : **Identificateur SGH du produit**

BXA736 : **Code du produit**

Utilisations identifiées
Application professionnelle de revêtements et d'encres

Utilisations non recommandées	Raison
Tous Autre Utilisations	

International Paint Ltd.
Stoneygate Lane
Felling
Gateshead
Tyne and Wear
NE10 0JY UK
Tel: +44 (0)191 469 6111 Fax: +44 (0)191 438 3711

: **Données relatives au fournisseur**

+44 (0)191 469 6111 (24H) : **Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)**

sdsfellinguk@akzonobel.com : **Adresse email de la personne responsable pour cette FDS**

Rubrique 2. Identification des dangers

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1
TOXICITÉ AIGUË POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3
TOXICITÉ À LONG TERME POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3

: **Classification de la substance ou du mélange**

Éléments d'étiquetage SGH

: **Pictogrammes de danger**

Attention : **Mention d'avertissement**

Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque une irritation oculaire.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

: **Mentions de danger**

Conseils de prudence

Rubrique 2. Identification des dangers

Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et de manutention antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	**: Prévention**
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.	**: Intervention**
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.	**: Stockage**
Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.	**: Élimination**
Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.	**: Éléments d'étiquetage supplémentaires**
Aucun connu.	**: Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification**

Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Mélange **: Substance/préparation**

Classification	Numéro CAS	% en poids	Nom des composants
Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 5, H303 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2B, H320	110-12-3	≥10 - ≤25	5-méthylhexane-2-one
Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	222716-38-3	<1	Fatty acids, tall-oil, esters with polyethylene glycol mono(hydrogen maleate), compds. with amides from diethylenetriamine and tall-oil fatty acids

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Rubrique 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.	: **Contact avec les yeux**
Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.	: **Inhalation**
Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.	: **Contact avec la peau**
Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.	: **Ingestion**

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Provoque une irritation oculaire.	: **Contact avec les yeux**
Aucun effet important ou danger critique connu.	: **Inhalation**
Peut provoquer une allergie cutanée.	: **Contact avec la peau**
Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.	: **Ingestion**

Signes/symptômes de surexposition

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation larmoiement rougeur	: **Contact avec les yeux**
Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: migraine somnolence/fatigue étourdissements/vertiges faiblesse musculaire évanouissement	: **Inhalation**
Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur	: **Contact avec la peau**
Aucune donnée spécifique.	: **Ingestion**

Rubrique 4. Premiers secours

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.	: **Note au médecin traitant**
Pas de traitement particulier.	: **Traitements spécifiques**
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.	: **Protection des sauveteurs**

Voir Information toxicologique (section 11)

Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO_2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.	: **Moyens d'extinction appropriés**
Ne pas utiliser de jet d'eau.	: **Moyens d'extinction inappropriés**
Liquide et vapeurs inflammables. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Cette substance est nocive pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.	: **Dangers spécifiques du produit**
Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal	: **Risque lié aux produits de décomposition thermique**
En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.	: **Mesures spéciales de protection pour les pompiers**
Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.	: **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie**

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.	: **Pour les non-secouristes**

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Pour les secouristes :
Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

Précautions pour la protection de l'environnement :
Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel :
Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel :
Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Rubrique 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection :
Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :
Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Rubrique 7. Manipulation et stockage

: Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le plancher. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Limites d'exposition	Nom des composants
ACGIH TLV (États-Unis, 3/2015). TWA: 93 mg/m³ 8 heures. TWA: 20 ppm 8 heures. STEL: 50 ppm 15 minutes. STEL: 234 mg/m³ 15 minutes.	5-méthylhexane-2-one

: Contrôles techniques appropriés

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

: Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

: Mesures d'hygiène

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

: Protection des yeux/du visage

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques : gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Recommandé : Viton® ou Gants en nitrile. Gants recommandés sont basé sur le solvant le plus commun dans ce produit. Pour un contact prolongé ou fréquement répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture supérieur à 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur. AVIS : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants, sans en exclure d'autres : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre lês coupures/perforations,dextérité,protection thermique), réactions corporelles potentielles aux materiaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants. Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, il est recommandé de ne pas les appliquer après le début de l'exposition.	: **Protection des mains**
L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques.	: **Protection corporelle**
Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.	: **Autre protection cutanée**
Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.	: **Protection respiratoire**

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Liquide.	: **État physique**
Rouge.	: **Couleur**
Solvant.	: **Odeur**
Non disponible.	: **Seuil olfactif**
Non applicable.	: **pH**
Non disponible.	: **Point de fusion**
Plus basse valeur connue: 144°C (291.2°F) (5-méthylhexane-2-one).	: **Point d'ébullition**
Vase clos: 36°C (96.8°F)	: **Point d'éclair**
Non disponible.	: **Taux d'évaporation**
Non disponible.	: **Inflammabilité (solide, gaz)**
Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 1.8% Seuil maximal: 9% (5-méthylhexane-2-one)	: **Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)**
Non disponible.	: **Pression de vapeur**
Non disponible.	: **Densité de vapeur**
1.57	: **Densité relative**
Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide.	: **Solubilité**

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques

Non disponible.	:	**Coefficient de partage: n-octanol/eau**
Non disponible.	:	**Température d'auto-inflammabilité**
Non disponible.	:	**Température de décomposition**
Cinématique (température ambiante): 243 mm^2/s (243 cSt)	:	**Viscosité**

Rubrique 10. Stabilité et réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.	:	**Réactivité**
Le produit est stable.	:	**Stabilité chimique**
Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.	:	**Possibilité de réactions dangereuses**
Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.	:	**Conditions à éviter**
Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes	:	**Matières incompatibles**
Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.	:	**Produits de décomposition dangereux**

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Exposition	Dosage	Espèces	Résultat	Nom du produit/ composant
-	3200 mg/kg	Rat	DL50 Orale	5-méthylhexane-2-one

Irritation/Corrosion

Observation	Exposition	Potentiel	Espèces	Résultat	Nom du produit/ composant
-	24 heures 100 microliters	-	Lapin	Yeux - Faiblement irritant	5-méthylhexane-2-one

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Tératogénicité

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Organes cibles	Voie d'exposition	Catégorie	Nom
Indéterminé	Indéterminé	Catégorie 2	Fatty acids, tall-oil, esters with polyethylene glycol mono (hydrogen maleate), compds. with amides from diethylenetriamine and tall-oil fatty acids

Danger par aspiration

Non disponible.

Non disponible. : **Informations sur les voies d'exposition probables**

Effets aigus potentiels sur la santé

Provoque une irritation oculaire. : **Contact avec les yeux**

Aucun effet important ou danger critique connu. : **Inhalation**

Peut provoquer une allergie cutanée. : **Contact avec la peau**

Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac. : **Ingestion**

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: : **Contact avec les yeux**
irritation
larmoiement
rougeur

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: : **Inhalation**
migraine
somnolence/fatigue
étourdissements/vertiges
faiblesse musculaire
évanouissement

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: : **Contact avec la peau**
irritation
rougeur

Aucune donnée spécifique. : **Ingestion**

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Non disponible. : **Effets potentiels immédiats**

Non disponible. : **Effets potentiels différés**

Exposition prolongée

Non disponible. : **Effets potentiels immédiats**

Non disponible. : **Effets potentiels différés**

Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux. : **Généralités**

Aucun effet important ou danger critique connu. : **Cancérogénicité**

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Aucun effet important ou danger critique connu. : **Mutagénicité**

Aucun effet important ou danger critique connu. : **Tératogénicité**

Aucun effet important ou danger critique connu. : **Effets sur le développement**

Aucun effet important ou danger critique connu. : **Effets sur la fertilité**

Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Valeur ETA	Voie
14479.6 mg/kg 49.77 mg/l	Orale Inhalation (vapeurs)

Rubrique 12.Informations écologiques

Toxicité

Exposition	Espèces	Résultat	Nom du produit/ composant
96 heures	Poisson - Pimephales promelas	Aiguë CL50 159000 µg/l Eau douce	5-méthylhexane-2-one

Persistance et dégradabilité

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel	FBC	$LogP_{ow}$	Nom du produit/ composant
faible	-	1.88	5-méthylhexane-2-one

Mobilité dans le sol

Non disponible. : **Coefficient de répartition sol/eau (K_{OC})**

Aucun effet important ou danger critique connu. : **Autres effets néfastes**

Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

: **Méthodes d'élimination**

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec

Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Rubrique 14. Informations relatives au transport

IATA	IMDG	UN	
UN1263	UN1263	UN1263	**Numéro ONU**
PEINTURES	PEINTURES	PEINTURES	**Désignation officielle de transport de l'ONU**
3	3	3	**Classe(s) de danger pour le transport**
III	III	III	**Groupe d'emballage**
Non.	Non.	Non.	**Dangers pour l'environnement**
-	-	-	**Autres informations**

Non applicable. : **Code IMDG, Groupe de séparation**

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel. : **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non disponible. : **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation

Ce produit (y compris ses ingrédients) ne sont pas soumis à des réglementations nationales et régionales spécifiques connues. : **Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question**

Rubrique 16. Autres informations

Justification

Justification	Classification
D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul	Flam. Liq. 3, H226 Eye Irrit. 2B, H320 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 3, H402 Aquatic Chronic 3, H412

Historique

27/04/2017 : **Date d'impression**

27/04/2017 :

Rubrique 16. Autres informations

		Date d'édition/Date de révision
13/06/2016	:	**Date de la précédente édition**
3	:	**Version**
ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë FBC = Facteur de bioconcentration SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association international du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe = coefficient de partage octanol/eau MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime) NU = Nations Unies	:	**Légende des abréviations**
Non disponible.	:	**Références**

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

REMARQUE IMPORTANTE : les informations figurant dans cette fiche technique (lesquelles peuvent être modifiées de temps à autre) ne se veulent pas exhaustives, elles sont présentées de bonne foi et sont considérées comme correctes à la date à laquelle le document a été préparé. Il incombe à l'utilisateur de vérifier que cette fiche technique est à jour avant d'utiliser le produit auquel elle se rapporte.

Les personnes utilisant ces informations doivent tirer leurs propres conclusions quant à la pertinence du produit concerné pour leurs besoins avant l'utilisation. Lorsque ces usages sont différents des usages expressément recommandés dans cette fiche de données de sécurité, l'utilisateur se sert du produit à ses propres risques.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ DU FABRICANT : les conditions, méthodes et facteurs affectant la manipulation, le stockage, l'application, l'utilisation et l'élimination du produit ne relèvent pas du contrôle ni des connaissances du fabricant. Par conséquent, le fabricant n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne tout événement préjudiciable susceptible de se produire lors de la manipulation, du stockage, de l'application, de l'utilisation, de l'utilisation abusive ou de l'élimination du produit et, dans la mesure où la législation applicable le permet, le fabricant décline expressément toute responsabilité pour les pertes, dommages et/ou dépenses résultant de ou liées de quelque façon que ce soit au stockage, à la manipulation, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. La manipulation, le stockage, l'utilisation et l'élimination du produit en toute sécurité relèvent de la responsabilité des utilisateurs. Ceux-ci doivent se conformer à toutes les règlementations applicables en matière de santé et de sécurité.

Sauf accord contraire de notre part, tous les produits fournis par nous sont soumis aux conditions de l'entreprise, lesquelles comprennent une clause de limitation de responsabilité. Veillez à vous référer à ces conditions et/ou au contrat applicable que vous avez conclu avec AkzoNobel (ou son entreprise affiliée, selon le cas).
© AkzoNobel